



République française

Département du Cantal

COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 18 janvier 2024

Membres en exercice :	Date de la convocation: 10/01/2024
11	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE</i>
Présents : 9	
Votants: 11	Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Régis ANDRIEUX, Didier CHAMBON, Chantal GAY
Pour: 11	
Contre: 0	Représentés: Cécile MOMMALIER par Robert DELPRAT, Stéphanie CUEILLE par Nicolas LACHAZE
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Marie-Pierre BABUT

Objet: APPROBATION DU PV DU 26 OCTOBRE 2023 - DE_2024_001

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023.

Fait et délibéré à Veyrières, le 18 janvier 2024.



Le Maire
Catherine MAISONNEUVE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___



RF
PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/01/2024
015-211502547-20240118-DE_2024_001-DE